

Mémoire Master 1ère année GAED GEDELO

De la fin du XIX siècle à aujourd'hui, analyse de la mémoire d'une petite rivière :

Le Sausseron, cours d'eau méconnu du Parc naturel régional du Vexin français



Gustave Loiseau, « Le Sausseron à Nesle-la-Vallée », 1891

**Sous la direction de Marie-Anne Germaine
Soutenance Juillet 2024**

**Vergnaud
Alexia**

2023 - 2024

Remerciements

Je tiens à remercier ma professeure référente, Marie-Anne Germaine, chercheuse et maître de conférence au laboratoire Mosaïque UMR LAVUE 7218 CNRS, de m'avoir transmis son savoir et accompagnée tout au long de mon travail.

Je souhaiterais également remercier les différents acteurs interrogés sans qui ce mémoire n'aurait pas été possible.

Je tiens à exprimer ma gratitude de façon générale à toutes les personnes qui m'ont accordé de leur temps, afin de me permettre d'améliorer mes connaissances et compétences sur le sujet de ce mémoire. Cette étude n'aurait pas pu être menée à bien sans leur expertise.

Pour finir, j'adresse mes remerciements à mes collègues et camarades de classe du Master 1 GEDELO, Lucie Cahen dit Nathan, Léa Julien, Camille Larose, Penelope Grace Youkoi et Céline Greff pour leur soutien ainsi que pour leur participation aux sessions de terrain.

Sommaire

Sommaire.....	3
Introduction.....	4
1. Etat de l'art.....	6
1.1. Découvrir les différentes études menées sur la rivière : détails du cadre scientifique. 6	
1.2 Présentation du cadre géographique et ses particularités : le Parc naturel régional du Vexin français (PNR).....	9
1.3 Le Sausseron.....	13
1.4 Questions de recherches.....	15
2. Méthodologie.....	16
2.1 Définir une approche.....	16
2.2 Les outils mis en place pour comprendre le terrain.....	17
2.3 Prendre contact avec les concernés : entretiens avec les acteurs.....	23
2.4. Études menées dans un objectif d'aménagement de la rivière.....	32
3. Résultats concernant l'Histoire du cours d'eau : l'évolution du Sausseron et de ses acteurs.....	33
3.1. Une rivière connu par l'ensemble des acteurs : 1886 à 1949.....	34
3.2 Un changement de perception et de gestion.....	39
4. Résultats : analyse de terrain.....	46
4.1 Panorama des paysages qui entourent le Sausseron.....	46
4.2. L'étude de l'attractivité du Sausseron dans le domaine touristique.....	52
4.3 La perception du cours d'eau par les riverains.....	56
Conclusion.....	64
Table des figures.....	65
Table des matières.....	66
Bibliographie.....	68

Introduction



FIGURE (1) : Gustave Loiseau, « Le Sausseron à Nesle-la-Vallée », 1891

C'est en 1891 que le peintre Gustave Loiseau dévoila son tableau "Le Sausseron à Nesles-la-Vallée, une toile représentant le cours d'eau du même nom, faisant partie du courant impressionniste. Le Vexin possède une histoire riche dans le domaine de l'art. Vincent Van Gogh, Manzano Pissarro ou encore Marguerite Galliot, nombreux sont les artistes charmés par les décors du Vexin, notamment par ses rivières. Nous pouvons observer sur ce tableau, le Sausseron dans un décor rural. Le Vexin présente un paysage rural. Il est composé de villages à l'architecture traditionnelle, de champs à perte de vue et d'espaces forestiers ... Les berges de la rivière sont enherbées, la présence d'arbres en assez grand nombre nuance le paysage de plaine agricole en donnant une touche forestière, enfin seuls deux bâtiments sont visibles et ceux-ci restent discrets en arrière-plan. L'image principale du cours d'eau donné par ce tableau est celle d'une rivière calme dans un cadre vert. Comme l'écrivait Van Gogh lui-même dans une de ses lettres à destination de son frère " *Ici on est assez loin de Paris pour que ce soit la vraie campagne*"¹ .

Le parc naturel régional du Vexin dénombre (en dehors des rus) sept rivières : l'Oise qui constitue sa limite Sud, et ses affluents, la Viosne, l'Aubette de Meulan, l'Aubette de Magny, la Montcient, les Rus du Roy, et enfin le Sausseron. Il s'agit d'un cours d'eau traversant des marais, ils sont actuellement protégés par le parc naturel régional du Vexin

¹ Office de tourisme du Sausseron Impressionniste <https://tourisme-auverssuroise.fr/>

pour leurs grandes richesses en termes de biodiversité. Le Sausseron est méconnu en comparaison de l'Oise ou encore de la Seine, les deux grands fleuves dont elle est respectivement l'affluent et le sous-affluent. Toutefois, du long de ses vingt-quatre kilomètres, celle-ci traverse différents paysages, différentes communes et différentes époques. Avec le temps, l'image de la rivière connaîtra une transformation et un développement parallèle à l'évolution des populations alentour. La façon dont est perçue la rivière au fil des années sera l'objet principal de notre réflexion.

En effet, les cours d'eau dessinent les traits caractéristiques de la vallée du Vexin. Tous ces villages, traversés par des cours d'eau, se sont développés en cohabitant avec leurs rivières. Les individus s'adaptent à leurs espaces de vie tout en les modifiant (P.Bourdieu,1976) c'est pourquoi il est intéressant de se questionner sur la nature de la relation entre les habitants des villages fluviaux et leurs voisins palustres. Par nature, on entend ici le fait d'analyser les différents types d'interactions entre les individus et le cours d'eau. Nous nous intéressons à l'histoire de la rivière et des relations que les populations entretiennent avec elle au fil du temps aussi bien au travers leurs activités et aménagements qu'au travers leurs représentations et attentes. Le Sausseron est peu connu pourtant, il possède un rôle important dans la préservation de l'écosystème fragile du parc naturel régional. Nous verrons comment l'image de cette rivière s'est transformée tout en suivant de près le développement des populations alentour.

1. Etat de l'art

1.1. Découvrir les différentes études menées sur la rivière : détails du cadre scientifique

1.1.1. Une rivière qui passionne pour son histoire

De nombreuses recherches ont été effectuées dans le cadre de la discipline historique sur le territoire du Val d'Oise. Il s'agit d'un département riche en héritages, le territoire devient alors le sujet de prospections aériennes tel que le retranscrit Patrick Joy en 1998 "*Prospection aériennes en Val-d'Oise*". En effet, le cadre historique de ce territoire a été longuement étudié, ce qui comprend également l'étude de l'histoire de ses cours d'eau. Ainsi, les recherches concernant les rivières comme le Sausseron sont notamment tournées vers l'inventaire détaillé des différents moulins ou encore des nombreux lavoirs qu'elles possèdent, tel que "*Les Lavandières du Sausseron*" par Marcel Mercier, en 2008, une commande de la municipalité, qui fait le récit des lavoirs du Sausseron. Il s'agit d'articles ou de livres rédigés par des passionnés voire par les élus eux-mêmes, rapportant des faits d'histoire locale, ces textes sont ensuite mis en avant sur les sites des communes. Ce qui permet une fois ses sources assemblées de visualiser l'évolution du patrimoine de ce territoire. Pour citer un autre exemple, le livre de N. Le Roy, D. Collet. (1991) "*Mémoire de l'eau...La roue et la meule*", édition conseil général du Val d'Oise, retrace l'histoire des moulins du département du Val d'Oise.

La mémoire des rivières passe également par l'étude de leurs différents contrats de propriétés, Jean Deschamps ancien pilote-instructeur passionné d'histoire dont les propos ont été recueillis par la commune de Nesles-la-Vallée en 2013, a effectué une rétrospective détaillée des droits de propriété du Sausseron depuis les seigneuries de 1784 en utilisant des archives privées. Les lavoirs du parc du Vexin possèdent nombre de passionnés membres d'associations de différents types (ferrovipathes, pêches, cartes postales, protection de la rivière, syndicat du Sausseron etc) documentant avec précision leurs parcours. Dans la même lignée, les moulins bordant le Sausseron ne sont pas en reste. Prenons en exemple, un article de Christiane et Bernard Gaudinot "*Le Sausseron et ses moulins*", paru en 2005 dans le numéro vingt-neuf de l'Echo Cartophile. Dans leur article, le Sausseron accompagne la mémoire des moulins du Vexin, de leur création à leur disparition ou bien jusqu'à leur réhabilitation.

1.1.2. L'étude d'une petite rivière grâce à la géohistoire

Le Sausseron traverse des communes, des endroits urbanisés. La rivière doit coexister avec la société humaine et sa gestion des villes. Or, en milieu urbain, l'image de l'eau en ville a subi de multiples évolutions. Traversant des périodes de mise en avant, quitte à faire des villes des petites Venise en 1100 - 1300, jusqu'à la recherche de ville sèche pour éviter les eaux stagnantes avec l'hygiénisme en 1900 - 1925, les cours d'eaux en milieu urbain traduisent l'évolution de leur espace (Dournel, Sajaloli, 2013).

Les bâtiments et autres infrastructures restants sur les berges des rivières sont à prendre en compte dans l'histoire du cours d'eau. En effet, prendre en compte l'archéologie fluviale permet de rendre compte des différentes activités notamment économiques qui sont ou bien ont été reliées à la rivière (Serna, 2014). L'étude de ces infrastructures telles que les moulins permet de suivre l'évolution des activités humaines, en particulier dans notre cas, le changement de catégorie socio-professionnelle, l'évolution des technologies et même la tertiarisation de la société en générale. Sur les onze communes que le Sausseron traverse, seulement une, Parmain, se trouve être une ville. Les autres sont des villages dont le changement de CSP laisse place à une déprise agricole, une mécanisation, et par conséquent la fin progressive de l'utilisation des moulins (Barraud, 2009) que nous pouvons suivre en apprenant l'histoire de la rivière. Ces moulins, bien que symbole d'un héritage de la Vallée et de ses anciennes productions, posent un problème de segmentation sur la rivière. Le Sausseron compte au total vingt-et-un moulins, ce qui traduit les lourdes modifications que le cours d'eau a subi. Cette remise en question générale sur les aménagements des rivières en France témoigne de changements dans les pratiques mais surtout d'un changement des systèmes de pouvoirs liés au cours d'eau, ce qui souligne l'intérêt d'une étude diachronique (Lespez, Germaine, Barraud, 2016) de cette rivière rurale.

Les moulins sont des représentants d'activités iconiques pour un territoire, dont l'usage à disparu. Le décalage entre la valeur patrimoniale des moulins et l'objectif de bon état de continuité écologique, centralisé des tensions. (Germaine, Barraud, 2013).

1.1.3 L'étude d'un espace protégé

Les articles scientifiques concernant le Sausseron sont peu nombreux. Ils ne concernent pas la rivière à proprement parler, mais les zones protégées (Espace Naturel Sensible) du PNR. Les marais du PNR sont étudiés, ils font l'objet d'enquêtes qui ont pour but de faire l'inventaire des espèces présentes sur ces espaces naturels sensibles.

Le rapport du Conservatoire botanique national du Bassin parisien, "Amélioration des connaissances phytosociologiques sur les marais alcalins du nord de l'Île-de-France" (N. Cudennec, 2014) est un exemple récent de l'intérêt porté à la biodiversité de la Vallée du Sausseron. Le rapport détaille les profils des zones humides sur le territoire de la région Île-de-France. Cette étude a pour but de répondre aux enjeux environnementaux qui gravitent autour des marais. Tel que l'expansion des constructions humaines sur les milieux humides. Ce rapport est également un outil d'aide à la gestion des zones humides de la région Île-de-France. Cependant, celui-ci possède une échelle trop grande par rapport au sujet qui nous intéresse, soit précisément la rivière. L'intérêt des naturalistes pour le Sausseron s'attache aux seules portions concernées par des zones humides renferment une biodiversité singulière. De plus, il s'agit d'un rapport très scientifique, peu accessible au grand public. Il est centré sur des questions de biologie et de géomorphologie. Notre but est de produire une diachronie de la rivière du Sausseron qui soit susceptible d'intéresser tout type de public. En effet, ce mémoire est accessible à chaque lecteur, il s'agit de vulgarisation d'un sujet précis afin de permettre à tous de découvrir la mémoire d'une rivière méconnue.

L'image des marais en France a traversé plusieurs étapes. Longtemps perçues comme des endroits qui propagent des bactéries, les zones humides retrouvent leurs lettres de noblesse depuis l'apparition de l'écotourisme, de représentations artistiques ou bien encore via la croissance d'idées portées sur l'environnement au cours des années soixante. Ce changement, de représentation négative à positive, a encouragé la création de lois de protection des zones humides, tel un cercle vertueux (Goeldner-Gianella, 2023). Étudier l'évolution des marais via une approche historique permet de retracer les activités qui se déroulent ainsi que la perception des usagers, comme cela a été fait pour les milieux humides de l'étang de Berre dans les Bouches-du-Rhône (2015). Les marais comme le marais du Rabuais sont riches en tourbe, une ressource utile pour l'agriculture voire même pour le tourisme comme on peut le voir sur la tourbière des Saisies dont l'espace est idéal pour le ski et les raquettes en hiver (Boudsocq, 2019). Le marais du Rabuais contient une population de faune et de flore diversifiée de type biodiversité ordinaire pour la plupart. Elle n'est pas mise en avant par notre société actuelle, cependant elle remplit son rôle de

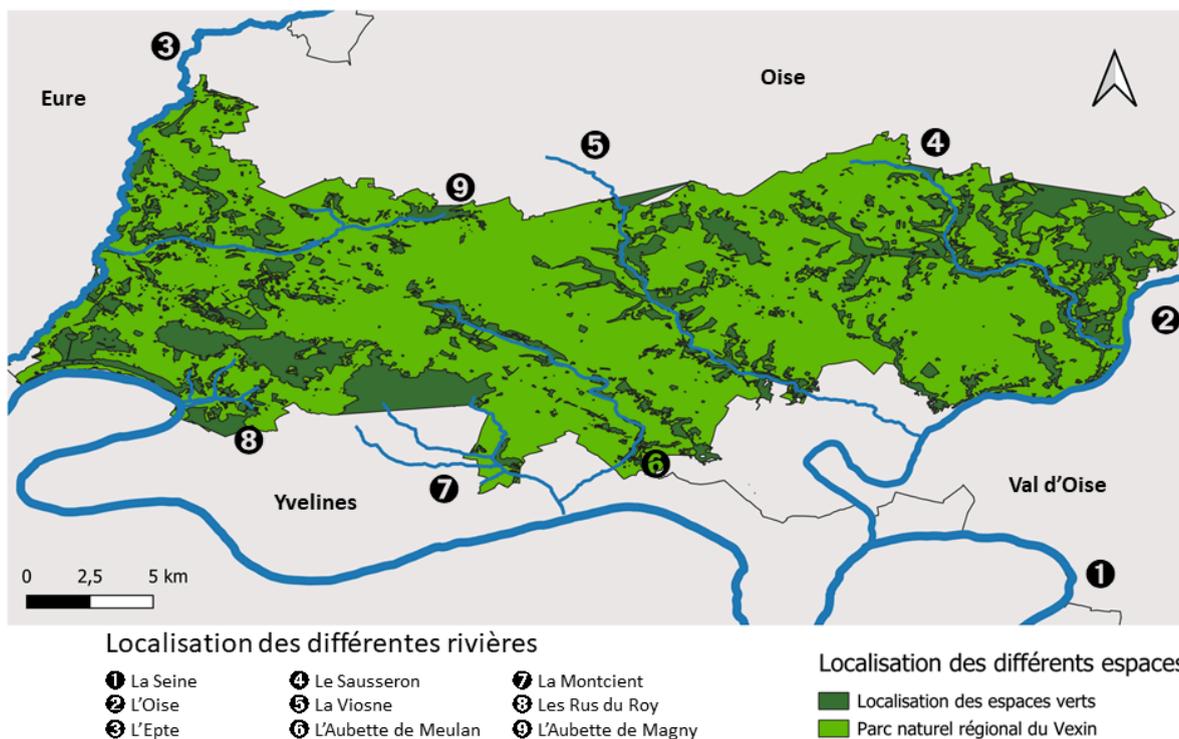
production de services écosystémiques comme par exemple la fonction de filtre (Michelet, 2017). Ces fonctions essentielles pour l'environnement sont mises en danger par le réchauffement climatique : le Sausseron dont le débit était constant voit son fond commencer à se tarir depuis quelques années avec les étés de plus en plus secs et le manque de pluie. Or, le Sausseron et ses affluents alimentent directement les milieux humides de la Vallée du Sausseron. Afin d'agir contre cet assèchement des zones humides, les acteurs doivent se coordonner et se concentrer sur une approche globale (Micheau, Porteret et Saillard, 2023).

1.2 Présentation du cadre géographique et ses particularités : le Parc naturel régional du Vexin français (PNR)

1.2.1. Les milieux variés du Parc naturel régional du Vexin

C'est en 1995 que le Vexin se voit classé comme Parc naturel régional dit PNR, celui-ci est reconnu pour sa beauté paysagère, mais pas seulement. Au-delà de son patrimoine culturel, le Parc possède des particularités physiques, notamment son relief. D'après le site officiel du Parc naturel régional du Vexin français, la topographie du plateau du Vexin dépasserait de cent mètres les plateaux environnants. Le parc possède le point culminant naturel de la région Île de France, dans les Buttes de rosnes, à deux-cent-seize mètres d'altitude.

Carte de localisation des cours d'eau du Parc naturel régional du Vexin français



Source : Open Data Commons Open Database License (ODbL) 2019 Auteur : Vergnaud Alexia

FIGURE (2) : Carte du Parc naturel régional et de ses cours d'eaux

Ce vaste bassin calcaire possède des sols riches, diversifiés, mais surtout fertiles. C'est pourquoi l'agriculture intensive y est fortement développée. De la betterave au maïs, les cultures pratiquées sur le territoire sont très diverses. Ces longues étendues agricoles font partie intégrante du paysage du Vexin, mais pas seulement, elles prennent également part à sa tradition. En effet les champs font partie du patrimoine visuel de la Vallée du Vexin, d'après le PNR. De plus, l'élevage est par ailleurs pratiqué, ce qui nécessite des plaines dédiées au pâturage pour les bêtes. Bien que très valorisée comme une fierté du patrimoine culturel de la Vallée, cette forte présence d'agriculture entraîne un impact direct sur les différents cours d'eau qui partagent ces mêmes espaces. Tel que la contamination des eaux par les différents intrants utilisés par l'agriculture intensive.

Les plaines cultivées ne sont pas les seuls paysages observables, le territoire du Vexin est composé de forêts, dont un bon nombre de bois protégés. Il en va de même pour les marais. Ceux-ci sont très présents et font régulièrement l'objet de protections, par exemple, le marais du Rabuais, dont il sera question plusieurs fois dans la suite de ce mémoire, est un Espace naturel sensible (ENS) depuis 2004.

Carte : Localisation du marais du Rabuais

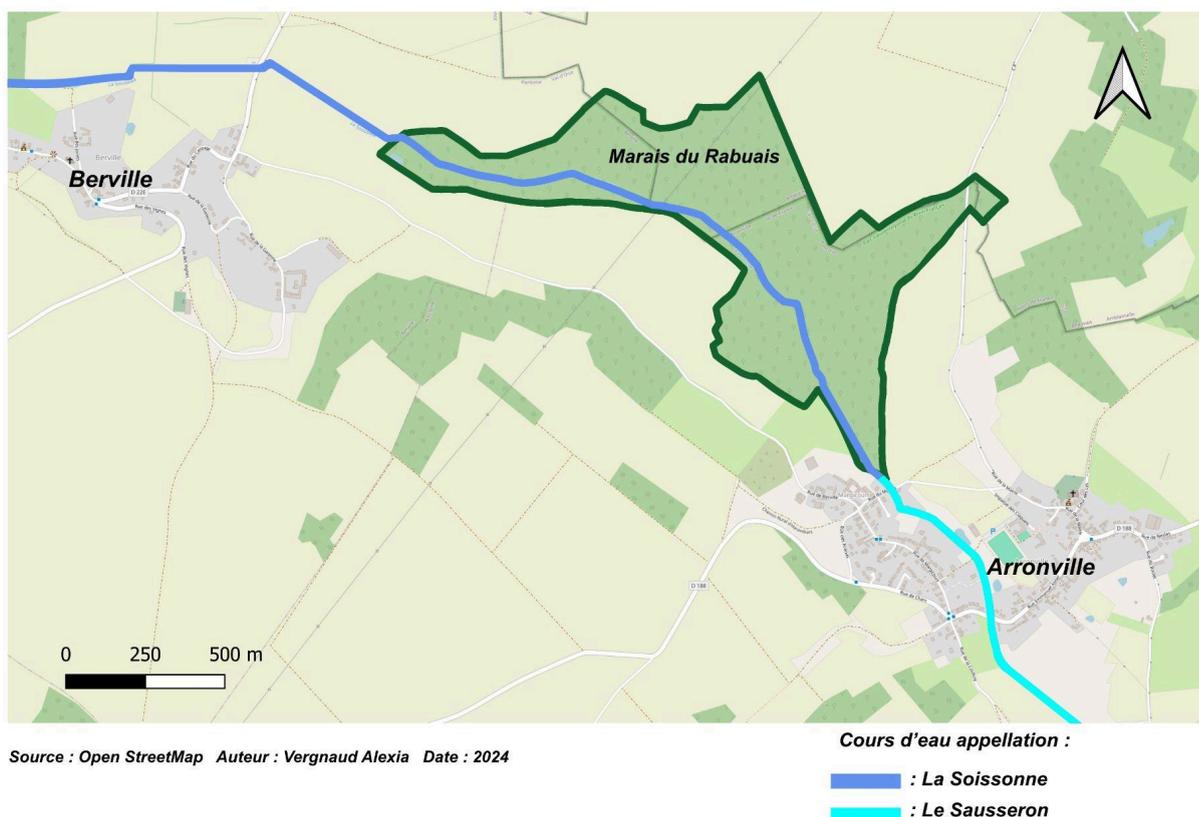


FIGURE (3) : Carte marais du rabuais

Les milieux diversifiés du Parc renferment une biodiversité variée, ce qui est propice au développement d'activités comme la pêche ou bien la chasse. Cependant, une certaine confrontation peut avoir lieu entre ces activités et le statut de protection des espaces de type ENS. La chasse est très réglementée, ainsi que la pêche, au vu de la fragilité des espèces abritées par ces forêts et autres marais. Pour illustrer, le cas du marais du Rabuais compte à lui seul d'après le Parc naturel régional, environ deux cents espèces végétales différentes, les activités comme la chasse intensives peuvent endommager ces espèces. D'après l'article du Conservatoire des Sites Naturels de Picardie (FRANÇOIS R.), 2015.- 220013790, "MARAIS D'AMBLAINVILLE", Muséum national d'Histoire naturelle, il s'agirait plutôt de trois cent quarante espèces différentes de végétaux dont une grande partie sont protégés. Toujours d'après cette publication, le marais du Rabuais est une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) , on peut y trouver des espèces végétales rares telles que le souchet brun, ou des oiseaux comme le Rousserolle verderolle. Donc la biodiversité du marais et donc du Sausseron, qui alimente ce marais, est fragile et riche.

Le décor du Vexin est un ensemble de lieux qui résonne dans l’imaginaire collectif avec la nature de tout type, des champs, des forêts, des vallées, des marais... Cette campagne est protégée de différentes façons. Par exemple, via la préservation de son paysage avec des restrictions de construction, soit des obligations de style architectural à respecter, ou encore le maximum de 0.75% de croissance de population par an par commune pour éviter les constructions en cœur de village (Gautier, Vidal, 2014). Cela passe aussi par la protection de sa biodiversité. Cela peut occasionner des conflits d'intérêts. Par exemple, de nombreux désaccords entre les restrictions pour la protection du marais et les chasseurs ont lieu, c’est pourquoi certains contournent les restrictions et ainsi alimentent les conflits. Une rivière dans le Vexin aura donc pour spécificité de traverser des milieux variés et vivants.

1.2.2. La gestion des cours d’eau sur le Parc naturel régional du Vexin

Le PNR du Vexin comprend actuellement quatre communautés de communes différentes. Sont présentées dans le PNR, la communauté de communes de la Vallée de l’Oise et des 3 forêts (CCVO3F) et la communauté de communes des Sablons , mais principalement la communauté de commune du Vexin Centre (CCVC) et le Sausseron impressionniste (CCSI). Le Sausseron se trouve en majeure partie sur le territoire de la communauté de commune SI.

La gestion des cours d’eau se retrouve donc morcelée entre différentes entités de par leur localisation transcendant différents territoires. C’est pourquoi la protection et l’aménagement des cours d’eau du PNR nécessitent de nombreuses ententes entre les acteurs de différentes échelles. Comme nous le verrons par la suite, les choix d’aménagement d’une rivière d’un territoire impactent le territoire en aval de celui-ci. Cela peut être une fois de plus source de conflit. Chaque commune peut installer des éléments sur leurs tronçons de la rivière qui peut ne pas convenir aux autres communes. Par exemple, l’installation d’une route à vélo le long du Sausseron à Labbeville est source de tension, car il s’agit d’un aménagement en zone humide soit en zone sensible. La volonté actuelle de l’Etat de poursuivre dans la décentralisation de ses compétences modifie également les responsabilités de chaque acteur. De la région jusqu’au simple riverain dont le jardin comprend un tronçon d’une rivière, la gestion des cours d’eau repose sur la coordination d’acteurs aux échelles très différentes. D’où la nécessité de prévoir des projets d’ensemble sur le long terme, tels que la nouvelle charte du PNR “Horizon 2040”. Les chartes sont des documents contractuels très denses, qui servent ainsi de feuille de route afin de guider les projets actuels et à venir. Il s’agit d’un des outils de gestion pour les cours d’eau du parc, car

cette charte est commune pour tout acteur concerné par une rivière du PNR. Elle permet d'unifier les stratégies entre les acteurs et ainsi éviter des actions trop morcelées sur un même cours d'eau. Les cours d'eau y sont analysés en détail de façon individuelle, la façon dont il façonne la Vallée, l'impact des activités humaines comme l'agriculture sur sa qualité d'eau, les différents acteurs gestionnaires. Les points les plus détaillés sont ceux liés à la vulnérabilité des cours d'eau afin de développer des solutions. La question des cours d'eau et de leur bon état notamment écologique, mais aussi leur potentiel assèchement notamment via les canicules de plus en plus régulières figure dans les défis de la Charte. Se sont les données issues de ses études, comme par exemple l'avancement de l'état de la continuité écologique des rivières du PNR, que nous allons mobiliser dans nos recherches.

Les missions et autres problématiques rencontrées restent toutefois spécifiques à chaque cours d'eau. C'est-à-dire que la gestion est personnalisée selon la rivière. Le Sausseron se situe dans une zone humide riche en tourbe et dans une vallée étroite. Il ne possède pas les mêmes besoins d'entretien que l'Aubette de Magny, une rivière du même PNR mais dont le milieu est constitué de grande plaine alluviale, le parc est grand, le type de milieu n'est pas identique.

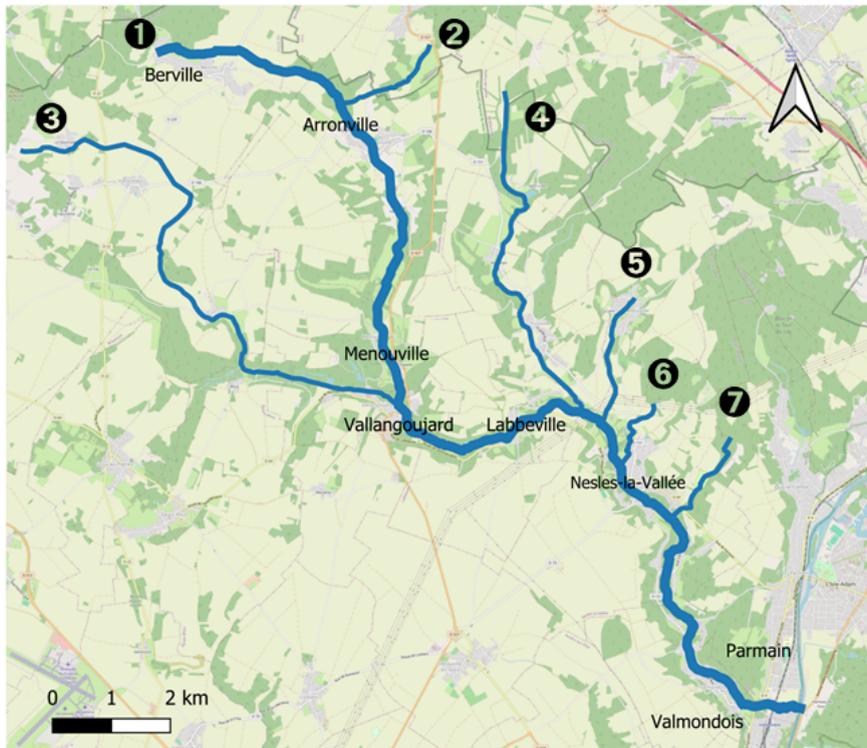
1.3 Le Sausseron

Le Sausseron prend source dans les Buttes de roches d'après le Service d'administration nationale des données et référentiels sur l'eau (SANDRE), entre le département de l'Oise et du Val d'Oise. Celui-ci garde le nom de "Soissonne" jusqu'à la sortie du marais du Rabuais, après quoi, il prend l'appellation du Sausseron. Il parcourt vingt-quatre kilomètres avant de se jeter dans l'Oise à la sortie de Valmondois dans le Val d'Oise. Toujours d'après la SANDRE, il est dit naturel, non domanial et non navigable. Il est également classé comme cours d'eau de première catégorie, soit riche en salmonidés. C'est un cours d'eau d'ordre deux sur l'échelle de Strahler. Son débit moyen annuel est de cinq-cent-vingt-trois m³/s. Il traverse onze communes, bien que la commune de la source du cours d'eau soit un sujet portant à débat. Les acteurs ne citent pas les mêmes lieux sources, la commune de Berville a fait plusieurs demandes afin d'être inscrite comme la source du Sausseron. Cette rivière possède elle-même six affluents : le ravin de Theuville, le Ru de Frouville, le Ru d'Hedouville, le cours d'eau de Morioucourt, et enfin les deux Rus de Nesles-la-Vallée. Les rus de Nesles-la-Vallée sont désignés par le "Ru 01 de Nesles-la-Vallée" et le "Ru 02 de

² D'après l'hydro portail d'eau de France www.hydro.eaufrance.fr

Nesles-la-Vallée”. Il est important de préciser que les nominations et longueurs de ces affluents sont changeantes selon les acteurs. Pour ces recherches sont mobilisés les appellations et tracés fournis par la SANDRE.

Carte du Sausseron et de ses affluents



Source : Open StreetMap Auteur : Vergnaud Alexia Date : 2024

Identification des rivières

- ❶ Le Sausseron
- ❷ Moriocourt
- ❸ Ravin de Theuville
- ❹ Ru de Frouville
- ❺ Ru d’Hedouville
- ❻ Premier ru de Nesles-la-Vallée
- ❼ Second ru de Nesles-la-Vallée

FIGURE (4) : Carte du sausseron localisation et de ses affluents

Sa gestion repose en partie sur le Syndicat intercommunal pour l'Aménagement de la Vallée du Sausseron (SIAVS) dont le siège se situe à Valmondois. Depuis 2018, les compétences de gestion des cours d'eau évoluent de même que les statuts des différents acteurs, ceux-ci vont fusionner afin de suivre le mouvement de décentralisation général. En effet, l'Etat transfère une partie de ses compétences à des instances plus locales telles que les EPCI. C'est pourquoi le syndicat possède depuis peu une partie de ses compétences de gestion de la rivière. Ils sont notamment chargés de la propreté et de l'entretien du cours d'eau. Le SIAVS possède la compétence GEMAPI ou Gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations.

Le Sausseron est une rivière actuellement en bon état chimique et écologique d'après le SIAVS. Bien que celui-ci rencontre quelques difficultés face aux objectifs de continuité écologique. En effet, le Sausseron abrite une forte biodiversité dans ses eaux telles que la truite fario, la loche franche, le chabot ou encore la perche. Cependant, les poissons peuvent rencontrer de nombreux obstacles tout au long de leur parcours. Le Sausseron se trouve être sectionné par différents biefs et autres obstacles, en partie dus aux moulins très présents dans le Vexin. Ces moulins ont par ailleurs nécessité la modification du tracé de la rivière, afin de la rendre plus rectiligne, plus rapide pour en améliorer le rendement. Aujourd'hui, les nouvelles lois sur l'eau, en particulier celle de 2000, demandent un meilleur état de continuité des cours d'eau, mais il est aussi nécessaire de réfléchir sur le tracé qui a été modifié actuel de la rivière, ce qui occasionne des conflits. Les propriétaires privés, souvent au nom du patrimoine, ne sont pas favorables à l'idée de changer le tracé actuel des rivières. Ces questions se posent actuellement pour le Sausseron et suscitent des débats que nous allons détailler ultérieurement dans ce mémoire.

1.4 Questions de recherches

En plus de cette brève description de la rivière et de notre zone d'étude, il est important d'ajouter la diversité de perceptions et usages différents du Sausseron, dont l'opposition peut engendrer des conflits. La source du cours d'eau elle-même est débattue, c'est une rivière discrète, les acteurs ne sont pas toujours sûrs de son point de départ. Tout comme son tracé et sa gestion qui sont des sujets de débats. Certains veulent la préserver pour son aspect de zone fragile riche en biodiversité. D'autres souhaitent l'aménager, ou bien y pratiquer diverses activités qui peuvent dégrader l'état de la rivière suite à des conflits d'usages. Par exemple, la nature du marais de Rabuais a permis l'installation d'un centre médical d'élevage de sangsue. Dans les communes en aval de cet élevage, le Sausseron est utilisé comme lieu de baignade afin de se rafraîchir, ce qui n'est pas compatible avec l'introduction d'espèces de sangsues dans la rivière. Ce n'est qu'un exemple parmi les nombreux conflits d'intérêts concernant la rivière. Le Sausseron est un élément du paysage idéalisé de la campagne du Vexin, c'est pourquoi son image même est à protéger, à transmettre. Pourtant elle semble lentement s'effacer de la mémoire des habitants. Souvent invisible aux côtés de l'Oise, la rivière du Sausseron est toujours décrite par les usagers de la même façon, discrète. Dans ce mémoire, nous allons nous intéresser aux questions portant sur la perception de cette rivière. Son image a-t-elle toujours été si imperceptible, ou bien s'est-elle perdue au fil des années. Le Sausseron est-il perçu comme un élément à part

entière du patrimoine du Vexin ? Quelle image de la rivière possèdent les différents acteurs qui gravitent autour du Sausseron de nos jours ? Tout en répondant à ces questions, nous étudierons principalement l'évolution de cette image. Notre objectif est de comprendre pourquoi la rivière est presque inconnue des habitants alors qu'elle est mise en valeur par différents acteurs institutionnels.

2. Méthodologie

2.1 Définir une approche

2.1.1 Le cadre de l'étude et ses limites

Pour faire l'étude d'une rivière et de son environnement, il est essentiel de définir le cadre physique, mais aussi temporel de notre sujet. Suite à la mobilisation des archives historiques concernant la rivière du Sausseron, la période choisie pour cette étude sera de 1886 à nos jours. En effet, c'est en 1886 que la locomotive du Sausseron est inaugurée. Cette ligne de train, dont le premier tronçon relie à l'époque les communes d'Epiais-Rhus et Valmondois, prend alors le nom de *"Petit train de la Vallée du Sausseron"*. Le nom du Sausseron est localement très utilisé dans la toponymie d'activités, de lieux ou encore de rue, ce qui démontre un attachement au cours d'eau déjà porteur d'un certain symbolisme. C'est avec la naissance de cet intérêt pour la rivière, en partie dû à son potentiel de facteur de production, que les archives les plus complètes commencent à voir le jour. Les bornes physiques seront limitées aux parties du PNR concernées par le Sausseron puisque le cours d'eau se jette dans l'Oise à la limite du PNR. Le Sausseron est entièrement compris dans le PNR du Vexin. Nous allons également nous intéresser aux communes traversées par la rivière.

2.1.2. La notion de connectivité hydro-sociale

La relation entre l'Humain et la rivière est ici centrale. Il s'agit d'une thématique qui prend de l'ampleur à mesure que la société urbaine prend de l'importance. En 2021, Laurent Lespez et Simon Dufour étudient l'idée d'un échange entre les agissements de l'Homme et son environnement, une relation dont le résultat donnera une nature *"hybride"* dont l'accélération serait l'avancée de nos sociétés modernes. Notre étude du Sausseron vise à qualifier

l'évolution de la nature des relations entre l'Homme et la rivière du Sausseron. Car cette relation change avec l'évolution de nos sociétés.

Un enjeu intéressant pour l'étude des rivières est l'identification des échanges effectués entre un environnement, dans le cas présent la rivière, et ses occupants. Ce sont ces interactions entre le cours d'eau et l'Homme qui vont nous intéresser. On peut caractériser cette relation via deux facteurs. La connexion physique, soit les aménagements et infrastructures permettant aux usagers de disposer de leur espace. Dans le cas d'une rivière, cela peut être l'installation d'éclairage, de chemins ou bien de bancs. On va également s'intéresser à la connexion sociale, soit la façon dont la rivière est perçue par les différents acteurs.

D'autres rivières, en particulier les rivières localisées en milieux urbains, sont aujourd'hui questionnées à travers le facteur social qui relie les usagers à leur cours d'eau. C'est une méthode qui permet de qualifier l'utilisation, l'image d'un espace naturel par des usagers.

Pour illustrer, le rapport *“Caractériser la connectivité sociale des petites rivières urbaines : l'exemple du Morbras (Île-de-France)”* (Germaine et al., 2021) porte sur l'étude d'une rivière urbaine, le Morbras. La connectivité sociale est utilisée afin d'étudier le potentiel d'usage entre les riverains et leur rivière. Une méthodologie similaire a été utilisée pour effectuer l'étude du petit Rosne et du Croult (Germaine, Temple-Boyer, 2022). Cette thématique sociale environnementale permet d'après cet article de caractériser les spécificités des cours d'eau en France. Ce qui s'inscrit complètement dans la démarche que nous allons suivre dans le but de comprendre l'image du Sausseron. Plus largement, c'est l'évolution de la perception qui va nous intéresser ainsi que les raisons de cette évolution.

2.2 Les outils mis en place pour comprendre le terrain

2.2.1 Prendre en compte la diversité des milieux et leur gestion : outil grille d'observation

Pour commencer, l'un des premiers éléments à devoir être étudié en détail est la diversité des milieux rencontrés par le Sausseron. La gestion de la rivière dépend en partie de son milieu. Un habitant de la commune de Valmondois ne connaît pas forcément le même Sausseron qu'un habitant de Berville. De plus, le Sausseron est inévitablement comparé à l'Oise qui se trouve au même endroit en particulier d'un point de vue esthétique, nous allons y revenir parmi les résultats. L'Oise est une rivière de plus de trois-cents kilomètres bien plus connue et imposante que le Sausseron. À travers cet exemple, nous pouvons observer l'importance du milieu de la rivière. C'est pourquoi il faut identifier ses différents types de

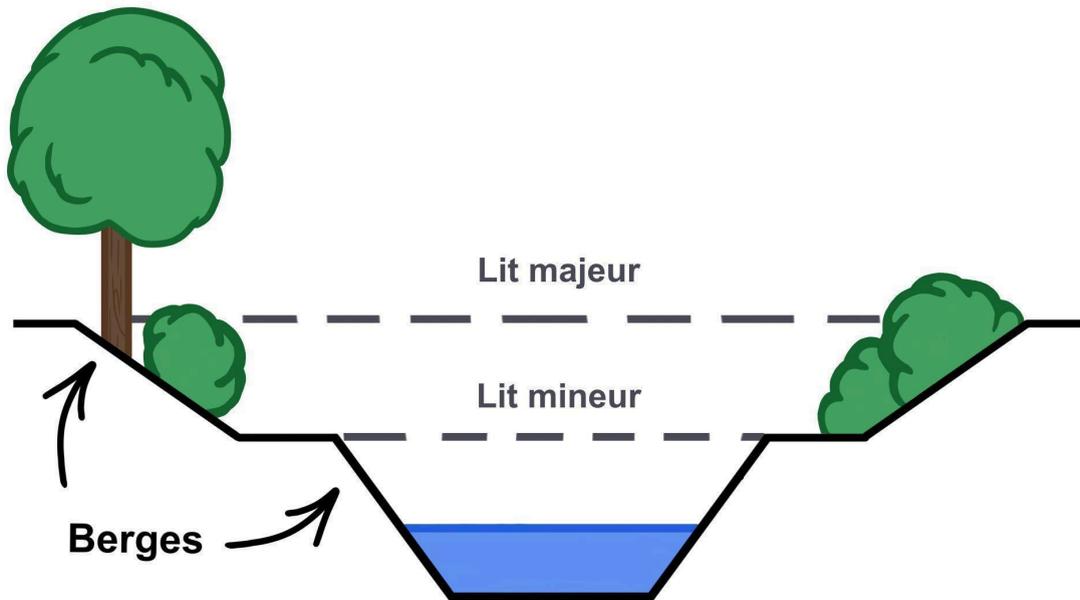
paysage selon leurs localisations, afin de comprendre avec plus de facilité à quelle image se rapporte chaque acteur.

Dans ce but, nous avons parcouru le cours d'eau en prenant les coordonnées GPS de chaque changement d'état. Par changement d'état, on entend ici un passage d'une rivière accessible à une rivière non accessible. Elle peut être inaccessible pour plusieurs raisons, par manque d'entretiens de la végétation ou manque de chemin praticable, la rivière pourrait être enterrée ou encore privatisée sur certains segments. La question étant aussi de caractériser l'aspect de la rivière, son accessibilité visuelle, son ambiance sonore... Pour faciliter cette identification, nous avons utilisé une grille d'observation, celle-ci organise chaque tronçon selon ses spécificités.

Types	Catégories	Oui /non	Notes
Accessibilité	Accessibilité à l'eau		
	Accessibilité des berges		
	Accessibilité du lit (atteindre le fond est-il possible)		
Visibilité	Visibilité de l'eau		
	Visibilité des berges		
	Visibilité du lit (fond de la rivière)		
Quantité d'eau	Absence d'eau dans le lit		
	Faible quantité dans le lit mineur		
	Lit mineur remplie		
	Débordement du lit mineur		
Débit	Plat		
	Courant lentique		
	Courant lotiques		
Odeur de l'eau	Absence d'odeur		
	Odeur désagréable		
Couleur de l'eau	Clair		
	Trouble		
	Lit bétonné		

Caractérisation du lit	Lit composé de terre		
Hauteur des berges	Basses		
	Intermédiaires		
	Hautes		
Caractérisation des berges	Artificielles		
	Terres		
Voieries	Chemin informel		
	Chemin piéton		
	Absence de chemin ?		
Végétations	Pas de végétations		
	Végétation spontanée ??? végétation spontanée plutôt ?		
	Végétation entretenue		
Pollution	Présence de déchets dans l'eau/le lit		
	Présence de déchets sur les berges		
Signalétiques	Localisation		
	Repères de crues		
	Dangers ou avertissements		
	Panneaux pédagogiques		
	Randonnées		
Point de passage	Pont piétons		
	Pont routier		

FIGURE (5) : Grille d'observation

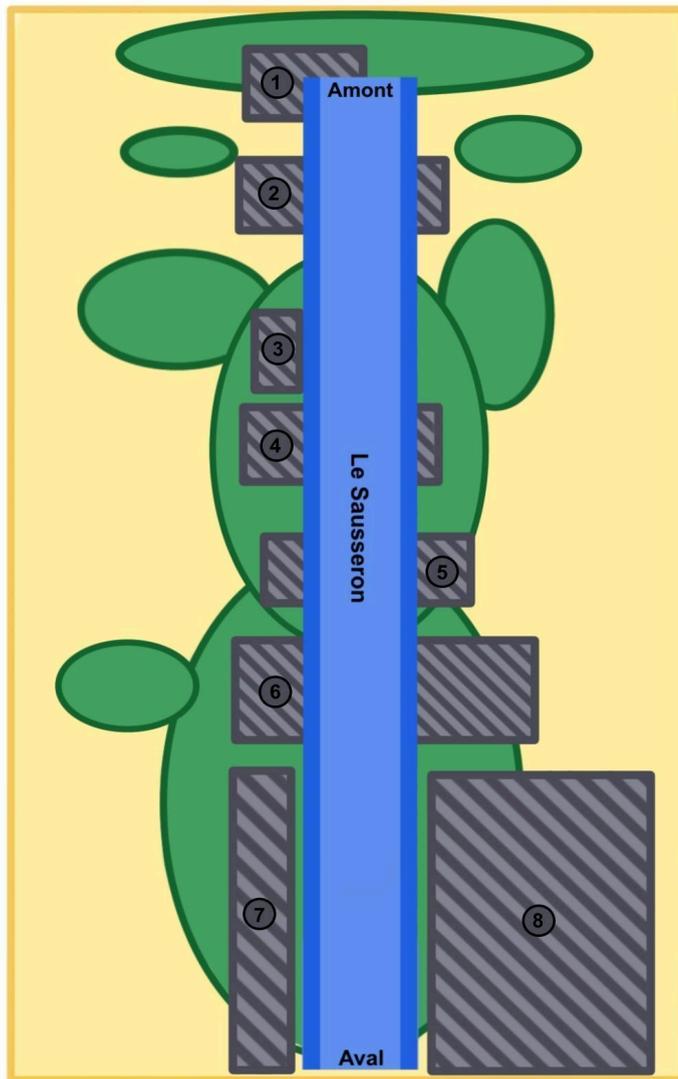


Date : 2024 Auteur : Vergnaud Alexia

FIGURE (6) : Schéma définition des berges et du lit

En parallèle de l'utilisation de cet outil que nous avons identifié clairement les milieux traversés par le cours d'eau (urbains, forêts, marais, champs...). Afin de pouvoir décrire les paysages de cette grille en détail non avons également dû définir la différence physique entre le lit et les berges de la rivière, comme indiqué dans la figure (5). Pour synthétiser ces données et les rendre plus facilement utilisables par la suite pour mettre au point une typologie, nous avons réalisé un schéma du parcours de la rivière et de ses changements d'état. Sur ce schéma nous avons intégré l'ensemble de la rivière, les communes sont positionnées selon la localisation du Sausseron par rapport aux délimitations des communes. Celles-ci sont positionnées selon leurs ordres d'amont en aval du cours d'eau. Les villages 1, 2, 4, 5 et 6 sont traversés par le Sausseron. Tandis que les communes 3, 7 et 8 longent la rivière sur un seul côté.

Schéma : les différents paysages du Sausseron



Date : 2024 Auteur : Vergnaud Alexia Source : Open StreetMap

FIGURE (7) : Schéma du type de milieux traversé par le Sausseron

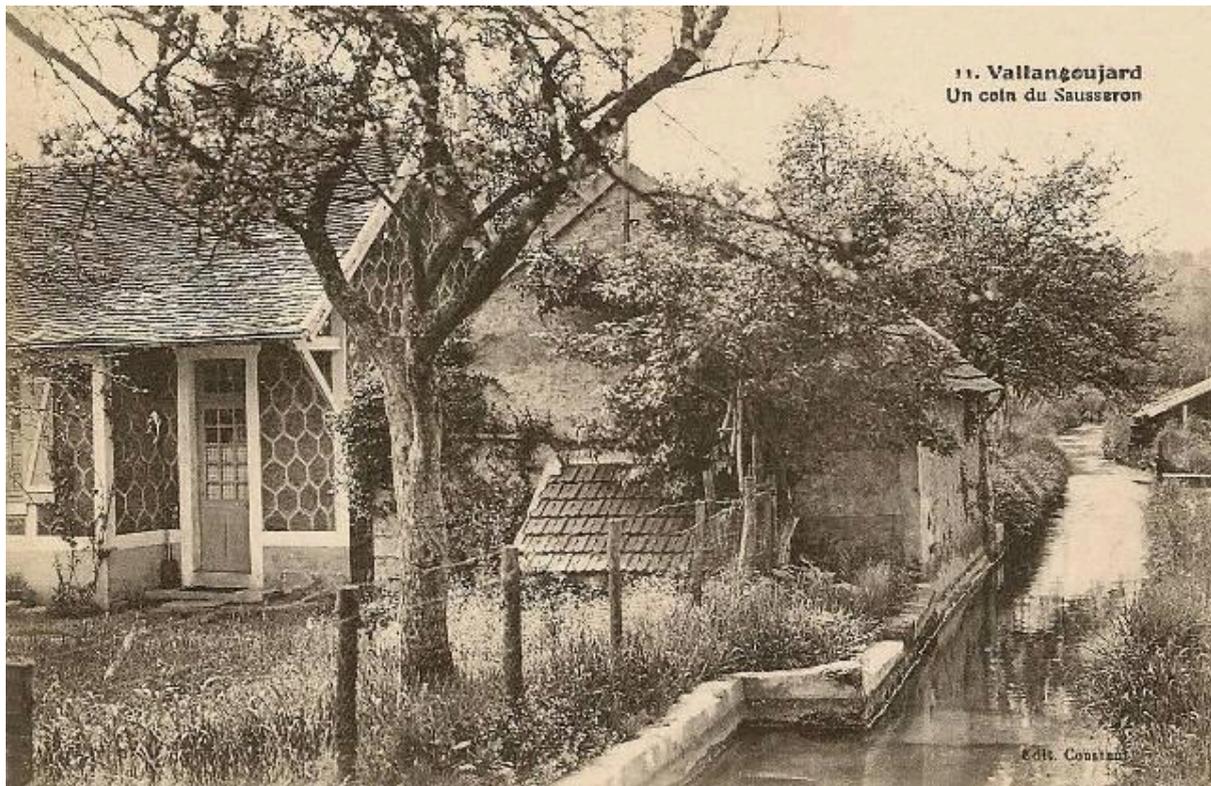
2.2.2 Etudier le terrain à travers les archives : l’outil photographique

L’un des objectifs de l’étude de terrain réalisé se trouve être la production de données photographiques, dans le but d’illustrer la rivière de nos jours. Ainsi, nous avons suivi et photographié le cours d’eau à chaque point semblant clé, sur la totalité de sa longueur. Il faut entendre par points clés les endroits qui peuvent servir de référence afin d’illustrer chaque type qui sera mis en avant dans la typologie. Cela comprend également chaque

construction, point non entretenu ou aménagement permettant des activités : des bancs, des dégradations, des lavoirs, de la signalétique...

Ce travail d'illustration, soit la schématisation et la représentation de chaque paysage de la rivière, sera utilisé dans les résultats. Ce sont les dates de ces photos, 2023 à 2024, qui serviront de repère pour le Sausseron actuel. Il nous est désormais possible d'effectuer des comparaisons avec les illustrations du Sausseron de différentes époques qui seront établies dans la réflexion du grand 3. Il s'agit d'un point clé dans notre recherche de caractérisation d'une évolution. C'est une méthode similaire à celle de l'observatoire photographique du paysage (J.F. Seguin, E. Soufflet, 2008 Pour comprendre les souvenirs du Sausseron et comprendre ses changements, il faut des repères comparables. Nous avons donc cherché à photographier le Sausseron dans le même angle que certaines photos d'époque, une méthodologie inspirée des travaux d'observatoires photographiques des paysages (OPP). Leur but est d'utiliser l'outil photographique afin d'illustrer l'évolution d'un lieu.

Pour cela, nous avons recueilli des photos souvenirs de certains riverains, que ceux-ci nous ont partagés à la suite de discussions concernant les recherches sur la rivière. Seront également mobilisées les cartes postales représentant des photographies du Sausseron. De nombreux passionnés de cartes postales locales mettent ainsi à disposition leurs collections, via des sites spécialisés, des arches de mairie ou départementales. Nous nous sommes ainsi rendus au salon de collection organisé par le cercle philatélique de Saint-Ouen l'Aumône dans le Val-d'Oise auquel nous nous sommes rendus. Certaines cartes mobilisées dans nos recherches ont été transmises directement par les acteurs interrogés. Nous avons par la suite dû effectuer un tri, afin de retirer les cartes non éligibles. C'est-à-dire, ne pas mobiliser les cartes dont les sources sont incomplètes (pas de date, pas de localisation), proposer les photos les plus nettes, car certaines cartes sont partiellement cachées derrière des timbres, et enfin, éviter les photographies trop similaires pour prioriser la diversité notamment temporelle des illustrations. C'est à partir de ces méthodes que nous pourrons comparer le Sausseron à travers le temps.



Source : carte postale transmise par J.J Barreaux, maire adjoint au travaux de Vallangoujard

FIGURE (8) : Photographie du Sausseron au moulin Méry à Vallangoujard, 1900-1920

2.3 Prendre contact avec les concernés : entretiens avec les acteurs

La gestion d'une rivière repose sur une multitude d'acteurs; de plus, elle peut être mobilisée par différents usagers. Contacter les concernés, c'est donc prendre en compte les professionnels, les élus, dont le Sausseron peut être un outil de travail, mais aussi les riverains et autres usagers potentiels dont les activités privées restent un échange qui doit être étudié. Les acteurs contactés pour cette recherche sont donc nombreux : les communes traversées par le Sausseron, le parc naturel régional du Vexin français, les associations de protection, les associations de pêche, les syndicats des eaux... Cependant, nous allons uniquement nous concentrer sur les acteurs auprès desquels nous avons pu obtenir des informations. Tous n'ont pas pu répondre favorablement à nos demandes d'entretien. Afin de recueillir au mieux les propos des acteurs, des entretiens ont été organisés. Des grilles de questions adaptées pour les acteurs interrogés ont été conçues dans le but de préparer ces entretiens.

Thématiques	Objectifs	Questions
Présentation de l'acteur	Connaître l'acteur et son lien avec le sujet (le Sausseron)	<ul style="list-style-type: none"> → Pourriez-vous vous présenter ? → Pourriez-vous présenter ce qu'est le SIAVS ?
Rôle de ce syndicat	Connaître l'implication de la commune par rapport au cours d'eau	<ul style="list-style-type: none"> → Quelles sont les actions en lien avec le Sausseron ? → Pourriez-vous nous présenter un exemple de projet réalisé ? → Comment financer les projets ? → Qui propose les projets ?
Relation avec les autres acteurs	Quels sont les acteurs impliqués dans la gestion du cours d'eau, quels sont les plus investis	<ul style="list-style-type: none"> → Toutes les communes sont-elles aussi impliquées les unes que les autres dans l'aménagement/l'entretien de la rivière ? → Consultez- vous les riverains ? Sont-ils tenus au courant des projets ?
Perception du Sausseron	Quelle image possède cette rivière ? Est-elle oubliée ? Ou bien est-ce un morceau d'histoire du village ?	<ul style="list-style-type: none"> → Que pensez-vous de l'état actuel du Sausseron ? → Comment décririez-vous la rivière ? Urbaine,naturelle,propre,oubliée... → Le Sausseron est-il un élément de patrimoine ? → Le Sausseron représente-il un espace à risque ? → Le Sausseron est-il vulnérable ?
Questions en suspens	Les questions sans réponses rencontrés durant les recherches pour ce mémoire	<ul style="list-style-type: none"> → Auriez-vous des archives ou bien des documents concernant le Sausseron à me conseiller → Pour vous quelles sont les limites du Sausseron ? Où se trouve sa source ?

		<ul style="list-style-type: none">→ Quel est le découpage administratif du Sausseron ? Qui est chargé de l'entretien dans les zones humides ?→ Est-ce que les événements de pollution comme l'incident de novembre sont réguliers ? Comment est-ce géré ?→ Le Sausseron a-t-il été oublié durant une période ? (ex : laissé à l'abandon après la fermeture des gares)
--	--	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

FIGURE (9) : Grille entretien destiné au SIAV

Thématiques	Objectifs	Questions
Présentation	Connaître l'acteur et son lien avec le sujet (le Sausseron)	<ul style="list-style-type: none"> • Pourriez-vous vous présenter ?
Rôle de la commune concernant le Sausseron	Connaître l'implication de la commune par rapport au cours d'eau	<ul style="list-style-type: none"> • Quel type de projet la mairie met-elle en place en lien avec la rivière ? (communication, entretien, aménagement, tourisme...) Auriez-vous des exemples de projets concernant le Sausseron auxquels la mairie a participé ? • Comment ces projets sont-ils financés ? • Quels sont les objectifs de ces projets ? • Auriez-vous un exemple de potentiels futurs projets en lien avec la rivière ?
Relation entre les différents acteurs	Quels sont les acteurs impliqués dans la gestion du cours d'eau, quels sont les plus investis	<ul style="list-style-type: none"> • Avec quels acteurs collaborez-vous, pour mettre au point un projet ? • Les projets sont-ils en collaboration avec les autres communes traversées par le Sausseron ? • Les riverains sont-ils consultés et informés pour certains projets ? • Les riverains semblent-ils intéressés par leur rivière ? Se renseignent-ils d'eux-mêmes ?

		<ul style="list-style-type: none"> • Des projets pédagogiques concernant la rivière sont-ils mis en place avec l'école ou le public ? (promenades, nettoyages, activités divertissantes tel que des jeux de pistes...)
Perception du Sausseron	Quelle image possède cette rivière ? Est-elle oubliée ? Ou bien est-ce un morceau d'histoire du village ?	<ul style="list-style-type: none"> • Que pensez-vous de l'état actuel du Sausseron ? Comment décririez-vous cette rivière ? • La rivière est-elle selon vous un élément de patrimoine ou un espace à risque ? • Quel lien les habitants/usagers entretiennent avec la rivière ? <ul style="list-style-type: none"> 1. • Quelle est la fréquentation de cette rivière par ces usagers ? Quelles pratiques sont faites sur la rivière ? • Est-ce qu'il y a des éléments historiques le long du Sausseron ? (affiches, panneaux,...) • Comment sont perçus les projets réalisés sur le Sausseron par les usagers ?
Questions en suspens	Les questions sans réponses rencontrés durant les recherches pour ce mémoire	<ul style="list-style-type: none"> • Auriez-vous des archives ou bien des documents concernant le Sausseron à me conseiller • Pour vous quelles sont les limites du Sausseron ? Où se trouve sa source ?

		<ul style="list-style-type: none">• Quel est le découpage administratif du Sausseron ? Qui est chargé de l'entretien dans les zones humides ?• Est-ce que les événements de pollution comme l'incident de novembre sont réguliers ? Comment est-ce géré ?• Le Sausseron a-t-il été oublié durant une période ? (ex : laissé à l'abandon après la fermeture des gares)
--	--	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

FIGURE (10) : Grille entretien destiné aux communes

Thématiques	Objectifs	Questions
Présentation de l'acteur	Laisser la personne se présenter elle-même (voir comment elle se présente). Appréhender le profil de la personne et sa localisation géographique : -Tranche d'âge -Genre -CSP / activité professionnelle Factuel.	<ul style="list-style-type: none"> → Pouvez-vous vous présenter ? → Où vivez-vous, depuis combien de temps ? Où travaillez-vous ?
Sausseron	Perception du cours d'eau	<ul style="list-style-type: none"> → Connaissez vous le Sausseron ? → Connaissez-vous le Ru de Theuville ? → Habitez-vous à proximité du Sausseron ? → Comment décririez-vous le cours d'eau ? → Est-ce que vous trouvez le Sausseron accessible ? → Que représente le cours d'eau pour le village selon vous ? → Est-ce une zone à risque selon vous ?
Pratiques spatiales	Connaître les potentiels activités qui entour le cours d'eau	<ul style="list-style-type: none"> → Quels sont vos habitudes en lien avec le cours d'eau ? (exemple: balade, sport en extérieur, lieu de rassemblement...) Sont-elles fréquentes/régulières ? → Souhaiteriez-vous des aménagements ? (bancs, lumières, poubelles...)
Acteurs et actions	Les usagers ont-ils connaissances d'actions si oui quel est leur avis sur ces actions	<ul style="list-style-type: none"> → Connaissez vous des actions concernant le cours d'eau (nettoyage, rénovation...) si oui quand pensez-vous ? Si

		<p>non aimeriez-vous en être informé ?</p> <p>→ Etes vous impliqué dans une association de quartier ou un comité ?</p>
--	--	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

FIGURE (11) : Grille d'entretien destiné aux riverains

Type d'acteur	Nom de l'acteur	Date de l'entretien	Durée de l'entretien
<p>Le SIAVS ou Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement de la Vallée du Sausseron, créé en 1980</p> <p>Ce syndicat est l'un des acteurs majeurs dans l'aménagement et l'entretien de la rivière.</p>	<p>Michel Richard, premier adjoint de la commune de Labbeville, elle-aussi traversée par le Sausseron, mais aussi président du syndicat du Sausseron. Celui-ci est également président de la commission environnement au parc naturel du Vexin français, environnement et biodiversité.</p>	13/05/24	45 min
<p>La commune de Vallangoujard, un village très actif concernant la protection de l'environnement</p>	<p>Un entretien a été organisé avec le maire de Vallangoujard Marc Giroud et le maire adjoint aux travaux Jean-Jacques Barreaux.</p>	14/05/24	1 h 50

La commune de Berville, lieu de la source du Sausseron	Philippe Croise, second conseiller de la mairie de Berville, mais aussi représentant de Berville au SIAVS et président du Syndicat intercommunal de programmation, de gestion et de réalisation du marais du Rabuais.	23/05/24	2h 30
--------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------	-------

FIGURE (12) : Tableau synthèse des entretiens

Les riverains : nous déplorons le manque d'entretiens semi-directifs réalisés auprès des riverains. Les entretiens avec emploi des grilles préparées pour les riverains n'ayant donné aucun résultat, nous avons utilisé une méthodologie alternative. Des entretiens informels ont été réalisés à quelques endroits d'activités tels que les arrêts de bus des villages, les boulangeries, les aires de jeux pour enfants... De simples discussions très courtes dans lesquelles le Sausseron est évoqué.

La commune de Berville : une visite des sources et entretiens semi-directifs de plus de deux heures a été réalisée auprès de Philippe Croise, second conseiller de la mairie de Berville, mais aussi représentant de Berville au SIAVS et président du Syndicat intercommunal de programmation, de gestion et de réalisation du marais du Rabuais. Cela a ainsi permis de confirmer le lieu de la source du Sausseron. Comme annoncé précédemment, la source primaire se trouve dans les Buttes de rosnes du côté de Berville, pourtant la source attribuée au Sausseron est Neuville-Bosc. Il se trouve qu'en cas de forte pluie une source en amont dans le haut des Buttes de rosnes, cette fois du côté de Neuville-Bosc, voit le jour. Cette source, inscrite comme la source officialisée par la SANDRE, ne serait donc pas constante, contrairement à celle de Berville. C'est pourquoi la commune de Berville a fait la demande de modification d'indication de la source.

D'autres acteurs ont été contactés et ont répondu présent autrement qu'à travers des entretiens, notamment via la transmission de document comme l'AAPPMA ou Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de la truite du Sausseron.

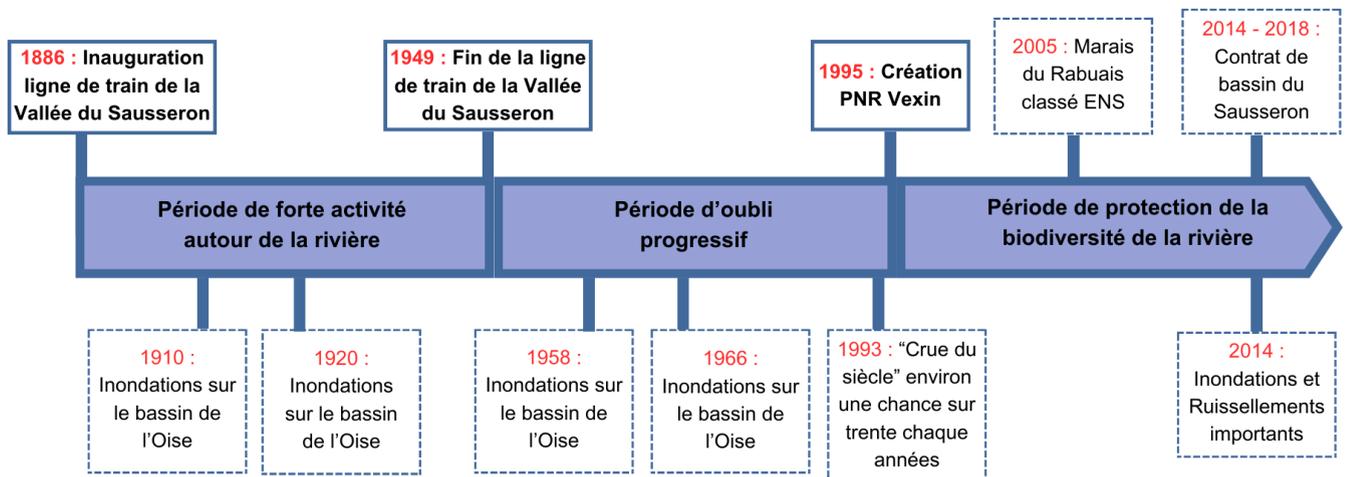
À partir de cette méthodologie et des outils conçus, nous pouvons commencer à dresser le portrait de l'image du Sausseron.

2.4. Études menées dans un objectif d'aménagement de la rivière

Bien qu'une grande partie des recherches effectuées autour du Sausseron s'inscrivent dans une démarche disciplinaire historique, des études physiques ont également été menées dans le but de répondre à des questions d'aménagement. Le bureau d'étude du Moulin de Lucy, Syndicat Mixte d'Études et de réalisation du Contrat de la Vallée du Sausseron, a réalisé différents rapports concernant le Sausseron et ses aménagements. Spécifiquement, le compte-rendu de 1993 "*Opération : Sausseron Vallée Protégée*" détaille l'inventaire des différents travaux entrepris sur la rivière au cours des années précédant la parution du rapport. Ce rapport a été commandé par le syndicat de rivière, la SIAVS ou Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement de la Vallée du Sausseron, afin de pouvoir par la suite aménager le Sausseron selon les résultats de cette étude. Pour trouver des études qui concernent des aménagements plus récents, il faut désormais se tourner vers le Parc Naturel régional. Se trouve actuellement en préparation une charte de développement du territoire global du parc, ce qui comprend la rivière du Sausseron. Ce projet "*Plan du Parc : Charte Horizon 2040*" du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc naturel régional du Vexin français (2022) se trouve être l'un si ce n'est le rapport de recherches le plus récent concernant ce cours d'eau, bien qu'il ne parle pas uniquement du cours d'eau Le Sausseron possède plusieurs parties dédiées à son cas. Cette charte reviendra à plusieurs reprises au fil de ce mémoire.

À partir de cette méthodologie et des outils conçus, nous pouvons commencer à dresser le portrait du Sausseron.

3. Résultats concernant l'Histoire du cours d'eau : l'évolution du Sausseron et de ses acteurs



Source : Open StreetMap, Entente Oise-Aisne, Le Petit Train de Jicé , Auteur : Vergnaud Alexia Date : 2024

Figure (13) : Frise chronologique des évènements majeurs du Sausseron

L'image du Sausseron s'est développée à travers trois grandes périodes. Tout d'abord une période de forte activité. La rivière était alors bien connue de la population, car ceux-ci la côtoyaient régulièrement pour différentes activités que nous allons développer. Ensuite, une période d'oubli du moins de baisse d'intérêt pour la rivière, son image se fait plus discrète. Et enfin une période plus récente, pendant laquelle le Sausseron est principalement vu comme un espace fragile à préserver. Cette nouvelle période, centrée sur la protection de la rivière et de sa biodiversité, débute notamment par la création du PNR, car il s'agit d'un acteur essentiel dans le processus de préservation de la Vallée du Sausseron.

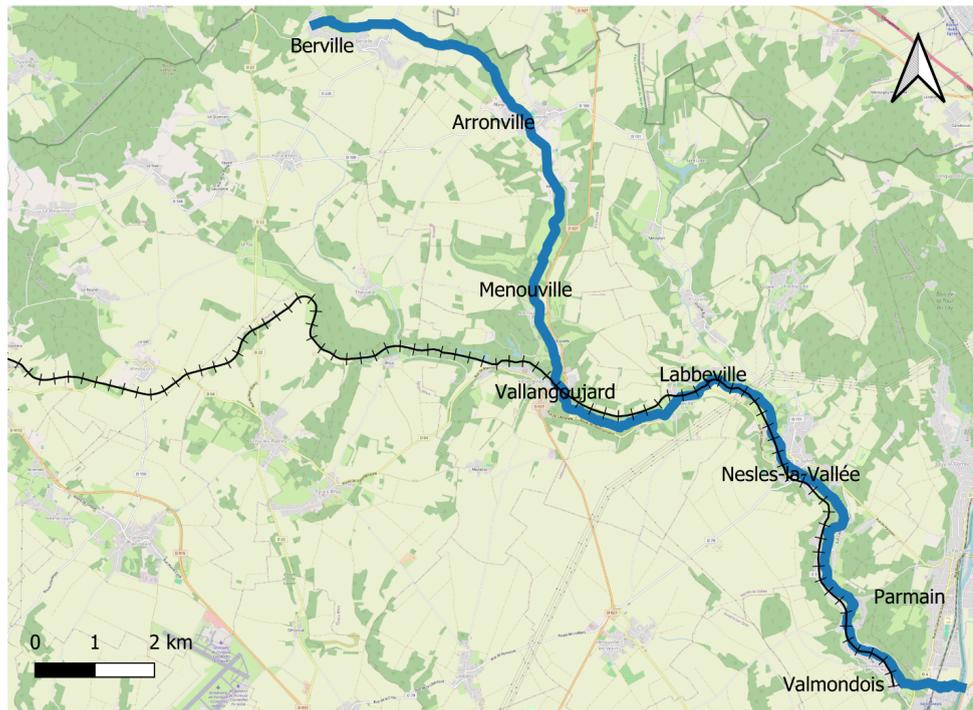
3.1. Une rivière connu par l'ensemble des acteurs : 1886 à 1949

3.1.1. La ligne du Sausseron

De nombreuses sources retracent l'histoire du train du Sausseron, que ce soit les sites des communes possédant les anciennes gares, les livres de passionnés ou encore les archives départementales du Val-d'Oise. Ainsi que l'article de J. Drion. (2021). "*Le Petit Train de la Vallée du Sausseron (Valmondois à Marines)*". Le Petit train de Jicé. Le train du Sausseron permet d'illustrer le rôle de sa rivière éponyme. Nous allons donc nous pencher sur la fonction de la rivière dans le contexte d'une vague d'industrialisation ferroviaire.

Notre point de départ est la création du train du Sausseron en 1886, dans la Seine et Oise. Le petit train de la Vallée du Sausseron doit répondre à un besoin de transport de marchandises agricoles produites localement dans la Vallée du Sausseron, vers la capitale. Ce train est ainsi un outil pour les activités marchandes et agricoles du territoire. La ligne rencontre un certain succès, en particulier pour le transport de voyageurs, ce qui n'est pourtant pas son but initial. Elle permet de désenclaver les petits villages, de les relier plus facilement aux grandes villes. Elle a donc été prolongée à plusieurs reprises aux villages des alentours jusqu'à relier au final treize stations, de Marines à Valmondois. La ligne en elle-même suit assez bien le tracé de la rivière.

Carte de localisation : Le Petit Train de la Vallée du Sausseron



Localisation de la ligne de train

- Ancienne Ligne Valmondois à Marines
- Le Sausseron

Source : Open StreetMap Auteur : Vergnaud Alexia Date : 2024

FIGURE (14) : Carte de localisation de la Ligne de la Vallée du Sausseron



Source : IGN remonter le temps, scan historique

Figure (15) : Photographie aérienne de Labbeville et Nesle-le-Vallée, 1950



Source : IGN remonter le temps

FIGURE (16) : Photographie aérienne de Labbeville et Nesles-la-Vallée, 2011-2015

Les déplacements réguliers aux différentes gares donnent de la visibilité au cours d'eau. On y fait notamment boire les bêtes en attendant le train, c'est également un lieu de rassemblement. La rivière est une petite fierté locale pour l'époque. Elle rend fiers ses habitants, ceux-ci sont investis dans son état. Ils la nettoient régulièrement à la main, entretiennent les berges ainsi que le fond du lit. (M. Richard entretien SIAVS, 2024). Comme observable dans la figure (15) bis page 36, les passerelles sont légères, installées par les usagers, les chemins sont bien dégagés, il est possible de longer la rivière sur ses deux rives.

En parallèle, le Sausseron est également mobilisé régulièrement pour les lavoirs et les moulins. La rivière est donc active et connue de ses habitants. C'est à cette époque que l'on trouve de nombreuses cartes postales représentant le Sausseron, mettant en valeur les différentes activités qui y sont pratiquées. Tel que la figure (15) page 36, sur laquelle on peut observer le lavoir de l'Arche utilisé par de jeunes enfants.



FIGURE (17) Lavoir de l'Arche à Vallangoujard, 1920



FIGURE (17) bis Passerelle à Nesles-la-Vallée, 1910

Figure (17) : Planche Carte postale photographie de l'époque

3.1.2 La fin d'une ère : phase d'oubli de la rivière

La ligne connaît des hauts et des bas, elle est détruite à plusieurs endroits durant la Seconde Guerre mondiale. Les réparations sont coûteuses, or la ligne n'est pas très rentable. Son but initial, lié au transport de marchandises, est en réalité mineur, le train permet surtout aux riverains de se déplacer. Une fois la guerre terminée, les bus et autres transports routiers se développent rapidement, le train n'est donc plus aussi utilisé. En 1949, la ligne ferme ses portes définitivement, remplacée par les autocars. Par ailleurs, les avancées technologiques rendent lentement les lavoirs obsolètes. Les voitures prennent la place des calèches, il n'est plus nécessaire de faire une halte à la rivière afin de faire boire les chevaux. La rivière perd donc son rôle de lieu de rassemblement, or, c'est cette fonction qui fait en partie vivre l'image de la rivière chez les riverains.

Une période d'abandon s'entame alors. Le long du Sausseron se trouvent à présent des gares, des lavoirs et autres infrastructures inutilisées. Le manque de données une fois la fin de la ligne de la Vallée du Sausseron laisse penser que la rivière n'est plus aussi attractive, mais aussi plus aussi entretenue. La rivière n'est maintenant documentée qu'en cas de problème comme des inondations, ou bien des activités liées à la pêche. La période d'activité du train est la période la plus documentée concernant la rivière, les photographies et les sources informelles se font plus rares depuis la fermeture de la ligne.

Bien que plus discret, le cours d'eau est utilisé par des particuliers. Par exemple, de 1956 à 2009, un site de salaisons sera actif à Vallangoujard. Pour mener à bien leurs productions, les différents acteurs privés qui se sont succédé sur ce site ont continué à utiliser leur moulin installé sur le Sausseron. C'est également pour ce site qu'est installée à Vallangoujard une station d'assainissement de l'eau. Par ailleurs cette station n'a pas évolué avec les normes sanitaires au fil des années donc elle pollue directement la rivière. Cependant, cela reste des usages privés. Grâce aux vestiges passés, le Sausseron reste connu de nom, en particulier auprès des ferroviathes, des historiens ou encore des philatélistes qui collectionnent les anciennes cartes postales du Sausseron. Cependant, une séparation entre les riverains et leur cours d'eau commence et nous verrons par la suite que ce n'est qu'un début.

3.2 Un changement de perception et de gestion

3.2.1 La rivière étudiée à travers l'évolution du patrimoine

La rivière en tant que telle n'est pas l'élément documenté, elle est accessoire aux infrastructures. Ce qui intéresse c'est tout ce qui gravite autour de la rivière. Nous pouvons trouver de nombreuses recherches sur les constructions liées au Sausseron, tout particulièrement ce qui touche aux moulins et aux lavoirs. Pour ces infrastructures, en particulier pour les moulins, le tracé de la rivière a été modifié. Des biefs ont été créés, des bras au chemin plus rectiligne conçus dans le but d'augmenter artificiellement le débit du cours d'eau et ainsi permettre un rendement plus efficace des moulins. Cependant, leurs évolutions ont suivi celle de la rivière. En effet, un grand nombre vont suivre le même schéma soit une période d'activité, suivie d'une période d'abandon, et enfin la redécouverte. Avec la redécouverte, les constructions passées bénéficient d'une mise en valeur voire d'une rénovation, les bâtiments vont ainsi répondre à un nouveau but. Par exemple, les anciennes gares qui longent le Sausseron ont été pour la plupart utilisées (habitation, foyer rural, musée...). Cependant, toutes les infrastructures ne vont pas atteindre la troisième phase. Certaines vont rester délaissées pendant des années, ou bien être rénovées sans pour autant être employées pour une nouvelle activité.

En raison du manque d'entretien suite à leur abandon, les infrastructures comme les moulins et les lavoirs se sont dégradées. Par exemple, des plaintes concernant le manque d'entretien des grilles du moulin de Vallangoujard ont été recensées, ce manque d'entretien ayant provoqué des inondations dégradant par ailleurs un peu plus les lavoirs en aval de ce moulin. Sur les trois lavoirs recensés à Vallangoujard, il n'en reste aujourd'hui que deux. Le troisième, le lavoir de la Planche, a été démantelé en 2003 pour des raisons de sécurité, celui-ci étant trop dégradé.

Les infrastructures qui ont survécu au temps sont de nos jours réhabilitées. Les lavoirs ainsi que les moulins sont rénovés et mis en valeur, ce sont des symboles du passé des villages.

La mise en valeur des infrastructures du passé ouvre la voie concernant l'entretien de la rivière en elle-même.



1900-1910 : Le lavoir de l'Arche est un lieu de rassemblement, mais aussi un point idéal pour faire boire les bêtes étant à proximité de la gare du village. Les calèches attendent les voyageurs aux alentours de cette gare.



JJ. Barreaux

1950 : phase d'abandon de la rivière et du lavoir, la végétation est très dense, le lavoir ne semble plus recevoir de visiteurs, le chemin n'est plus visible.



1990 : Photographie du Sausseron en période cru, le lavoir commence à être recouvert par la végétation, les berges ne sont plus clairement discernable



J.J. Barreaux 2009

2009 : le PNR et le département finance la rénovation du lavoir, son espace est nettoyé ainsi que la rivière, le muret est reconstruit. On peut y voir la nouvelle gestion de la période dite de protection sur notre figure 12. Les installations oubliées sont remises en valeur.



A. Vergnaud 29/12/23

Décembre 2023 : depuis les rénovations de 2009, le lavoir est entretenu régulièrement. La végétation dense à été totalement retirée.

FIGURE (18) : Planche photographique du Sausseron à but comparatif lavoir de l'Arche Vallangoujard fournis par J.J Barreaux

C'est donc à travers ces lieux de rassemblements passés, auprès des infrastructures portant les souvenirs d'activités d'une autre époque, que l'image du Sausseron subsiste en partie. Elle n'est dans ce cas connue que par des passionnés de sujet spécifique, et surtout elle n'est pas le sujet étudié, elle n'est que son décor.

3.2.2 Le Sausseron et les aléas naturels : une image de zone à risque

L'image de la rivière s'est effacée derrière la question des inondations, elle a longtemps été un sujet lié uniquement à des questions de risques. Le Sausseron est étudié pour la récurrence de ses crues. En effet, il s'agit d'une rivière en zone humide, elle alimente plusieurs marais et possède un débit assez constant à l'exception des biefs artificiels des moulins. Les inondations sont assez fréquentes, il a donc fallu s'adapter rapidement afin de limiter les dégâts.

“En 2008, 2010, on a installé des fossés et des haies. Le but c'est de freiner l'eau pendant les orages.” - P. Croise, second adjoint à la mairie de Berville

Cependant l'intensité des crues n'est pas toujours prévisible. Il y a une chance sur cent chaque année d'assister à une crue centennale. D'après l'Entente Oise-Aisne, une institution créée en 1968 suite à de violentes inondations, la dernière en date remontait à 1993. Cette entente départementale a pour mission d'enquêter sur les inondations de ce bassin afin de définir leur fréquence, leur intensité, ainsi que les aménagements effectués face à ce risque d'inondation. Les villes et villages sont donc habitués depuis plusieurs années aux crues régulières de leur cours d'eau, ils s'en sont accommodés du fait de leur régularité. Pourtant, certaines inondations ont causé bien plus de dégâts matériels et ce même récemment, ce qui participe à l'image d'une rivière dangereuse encore aujourd'hui. Par exemple, en 2014, le Sausseron déborde de son lit majeur, certaines communes affrontent alors une inondation dont les dégâts sont plus importants qu'à l'accoutumée. Un Schéma Départemental de Prévention des Risques Naturels du Val d'Oise ou SDPRN sera déployé la même année, soit un rapport de stratégie face aux inondations sur un territoire. La commune de Labbeville sera particulièrement touchée par cet événement. Cette inondation est due à un fort orage, dont le ruissellement a provoqué de violentes coulées de boue. Ce ruissellement est notamment dû au relief de la Vallée du Sausseron qui déverse alors les boues des champs jusqu'à la rivière, ce qui transfère au cours d'eau les nombreux

produits chimiques utilisés pour l'agriculture. Suite aux inondations de 2014, la région Ile-de-France, le département ainsi que la commune de Labbeville ont financé des aménagements à hauteur de deux-cent-mille euros, comme par exemple l'installation de bassins de rétention.

Les périodes de crues de la rivière étant assez régulières, et surtout assez récentes, l'image du Sausseron comme un espace à risque est effectivement présente. C'est une rivière discrète dont on documente surtout les incidents négatifs. Cependant, cela ne participe pas seulement à l'image d'un lieu dangereux. En effet, ne documenter que les incidents négatifs peut également participer à l'image d'une zone fragile.

3.2.3 Changement de perception et de gestion de la rivière : un espace fragile à protéger

En 1992 intervient la loi sur l'eau, celle-ci déclare l'eau comme patrimoine commun de la Nation, mais elle introduit surtout de nouveaux outils de gestion. La DIG déclaration d'intérêt général rattachée à la loi sur l'eau qui permet notamment d'intervenir sur les propriétés privées pour aménager un cours d'eau (Préfet du Gers, 2024). La communauté de commune soit le Sausseron impressionniste ne désire pas instaurer de PLUI (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) pour ne pas restreindre les privés dans leur gestion, seule la DIG est employée en cas d'aménagement pour le bien commun. La rivière est analysée en tant que telle, elle n'est plus uniquement le décor d'infrastructures du patrimoine, ou bien un élément de production. Les lois autour de l'eau ont d'abord pour thème les inondations, puis les questions de gestion et de protection entrent en vigueur. Par exemple, depuis 1992, le Code de l'environnement protège les zones humides telles que le marais du Rabuais .L'un des acteurs essentiels à la protection de la rivière, c'est le PNR du Vexin. Le Sausseron bénéficie à partir de 2014 d'un contrat de bassin. En 2005, il est également classé comme ENS soit espace naturel sensible notamment pour le marais du Rabuais. Ce marais est riche en tourbe, il abrite plus de deux cents espèces végétales différentes d'après l'EPCI de CCSI. Pourtant, pendant des années, l'aspect zone humide n'était pas forcément perçu comme une plus-value. Le marais était asséché, ou bien aménagé sans prendre en compte sa fragilité.

“Avant ici ils avaient planté des peupliers. Mais ça prend beaucoup trop d’eau les peupliers, après sept ou huit on les à enlevé. On a remis du gazon et un banc pour les enfants qui viennent jouer ici.” - P. Croise, second adjoint à la mairie de Berville.

Avec les années, les recherches sur les milieux humides ont permis de mettre en valeur ces espèces fragiles. Le regard de l’Homme sur ces précédents aménagements a également changé. Comme par exemple la station d’épuration de Vallangoujard qui, pendant plusieurs années, a fait drastiquement chuter la qualité de la rivière, avant sa fermeture en 2009. Ou bien encore l’installation de nombreuses mares aux alentours de ce même village. Initialement il s’agissait d’un projet instauré pour l’environnement. Les mares n’ont pas coexisté avec l’écosystème du marais, elles ont interféré avec son fonctionnement. Cet aménagement illustre la difficulté pour les gestionnaires de comprendre la complexité du fonctionnement des zones humides.

Avec cette nouvelle mentalité de protection environnementale, la gestion des cours d'eau est modifiée afin d'opter pour de nouvelles méthodes, plus soucieuses de la préservation des rivières en elles-mêmes. Par exemple, les curages réguliers de la rivière ont été arrêtés, surtout les curages mécaniques qui ont beaucoup endommagé le Sausseron. Les nouvelles méthodes plus douces consistent pour la plupart à laisser le cours d'eau et à n'intervenir qu'en cas de bouchons majeurs, celles-ci laissent plus de liberté au marais car le but est d'intervenir le moins possible. Ainsi le marais s'enrichit en laissant la décomposition nourrir son sol, se protège grâce à sa végétation très fournie, et donc sa biodiversité prospère. Car les zones humides sont des écosystèmes complexes dont nous n'avons pas encore entièrement compris la complexité du fonctionnement. Jusqu'ici nos agissements comme l'ajout de mares, l'ajout d'arbres, ou encore le retrait d'une partie de la ripisylve pour avoir une végétation moins fournie, ont conduit à des impacts négatifs directs tels que la mise en danger des espèces qui y ont élu domicile. La ripisylve désigne des formations végétales comme par exemple des petites forêts, présentent entre l'eau et la terre ferme, ce sont des écotones, des espaces de transitions entre différents milieux. Elles sont essentielles pour la faune et la flore, notamment pour que les animaux se déplacent tout en étant protégés mais aussi pour freiner les inondations. Les espaces comme la ripisylve sont peu documentés, ces écotones sont étudiés depuis trop peu de temps ou bien à l'inverse les documents sont bien trop anciens et donc obsolètes (S. Dufour, H. Piégay. 2006). Dans le cas du Sausseron le marais est entretenu mais pas aménagé ou bien très peu.

“On enlève juste les bouchons, mais sinon on laisse le bois pourri il nourrit le marais.” - P. Croise, second adjoint à la mairie de Berville

La question de la continuité écologique intervient en 2000 avec la directive cadre sur l'eau, son but est de préserver la pérennité de la faune et de la flore, les poissons en migration et les transports de sédiments doivent pouvoir circuler sans rencontrer d'obstacle dans la rivière. Sont alors remis en question les seuils, notamment ceux des moulins, mais aussi la modification des tracés. Les seuils sont des barrages installés par l'homme dans le lit mineur d'une rivière. Les changements de tracé de la rivière pour un chemin plus rectiligne peuvent être un facteur d'inondation (COBAHMA, 2024). Les bandes enherbées pour les champs longeant la rivière deviennent également des facteurs de conflits : lorsque celles-ci sont trop courtes, les intrants et autres pesticides se déversent plus facilement dans la rivière. Le Sausseron est entouré de champs. Malgré la grande présence d'arbres et la fonction de filtre de la zone humide, celui-ci est régulièrement pollué par les produits nécessaires à l'agriculture intensive environnante. Par ailleurs, on peut constater que la pollution de la rivière par les l'agriculture est un enjeu de la nouvelle charte du PNR “*Horizon 2040*”, en particulier à cause des forts problèmes de ruissellement, dont le principal rempart est pour l'instant la végétation fournie. D'après la carte de “*L'État chimique des cours d'eau*” de l'institut Paris Région 2019, SDAGE 2016, le Sausseron est en mauvais état chimique.

“L'agriculture a commencé à manger le marais, ils ont agrandi la rivière pour l'assécher en fait. Actuellement il y a un plan de remise en prairie le long et agrandissement du marais pour le protéger.” - J.J. Barreaux deuxième adjoint au maire de Vallangoujard

La prise de conscience écologique touche également les domaines d'activités liés à la rivière. Par exemple, la pêche de la truite du Sausseron est très encadrée. Il faut faire partie de l'Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique et se soumettre au règlement de l'association dont nous allons donner quelques exemples. Les lieux de pêche sont définis, de même pour les périodes, certains types de pêche comme la pêche à l'asticot sont interdits. Il est également interdit de pêcher en entrant dans le cours d'eau. Des contrôles sont effectués et des sanctions sont mises en place, celles-ci pouvant dépasser 450 euros. Cet encadrement est mis en place afin de protéger la faune du Sausseron et ainsi préserver son bon état écologique. Aujourd'hui, elle est d'ailleurs confrontée à un problème d'espèce invasive, notamment avec la renouée du japon.